



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

MERCREDI 9 NOVEMBRE 2022 À 18H30

**QUARTIER
CENTRE**



Agora, fabrique des futurs

ANIMÉ PAR

Valérie Méteyer, conseillère municipale en charge du quartier Centre

EN PRÉSENCE DE :

Patrick Jarry, maire de Nanterre

Gilles Gauché-Cazalis, adjoint au maire délégué à l'espace public

Alexis Martin, adjoint au maire délégué à la transition écologique

Thérèse Ngimbous Batjôm, adjointe au maire déléguée à vie associative et au contrat de ville

Didier Debord, conseiller municipal délégué à la santé

Neriman Celebi, conseillère municipale déléguée à la ville numérique

Caroline Cor, adjointe au maire déléguée à l'action sociale

50 personnes étaient présentes.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Campagne 2022 Budgets participatifs
- 2- Point avancement et d'information Parc des anciennes mairies
- 3- Point d'information sur les chantiers du Centre
- 4- Paroles aux habitants

L'ensemble des points abordés sont consultables en annexe dans le support diffusé en séance. Les sujets présentés n'ont pas fait l'objet de questions ou d'interventions spécifiques par les habitants présents en séance.

QUESTIONS/INTERVENTIONS DES HABITANTS DURANT LA SÉANCE

ESPACES PUBLICS

Aménagements de la gare Nanterre-ville :

Le passage souterrain sera-t-il réhabilité, nettoyé en amont des travaux puisqu'il n'y a pas de changement structurel ?

> En tant que tel, le souterrain ne peut être modifié, cependant le service infrastructure envisage des pistes d'amélioration permettant l'apaisement de la circulation, une meilleure accessibilité, visibilité. L'accès au souterrain va être refait et la sécurité sera améliorée.

> La ville acte par ailleurs d'un nettoyage du souterrain courant 2023.

Dans le tronçon proche de la gare (la partie rue Pascal non encore réglementée), le stationnement des riverains est compliqué, ils souhaitent bénéficier aussi de la réglementation sur cette partie de rue Pascal. Peu de voitures se garent sur la zone réglementée. N'existe-t-il pas une solution mixte pour ne pas avoir de places non utilisées ?

La mise en place du stationnement réglementé a été effectuée suite aux réaménagements de la rue Pascal et après information/concertation des riverains (segment saturé en stationnement). Une prochaine concertation riverains est prévue à la rentrée 2023 sur le sujet de l'extension du stationnement résidentiel réglementé.

Boulevard du Couchant : le double sens bus inquiète les riverains. Les nuisances sonores sont importantes

> Les aménagements ont pour objectif de pacifier l'espace public en diminuant le flux de véhicules (bus et vélo). Cet aménagement de la gare est un enjeu essentiel pour le transport des usagers.

> Le point de régulation des bus sera déplacé pour ne plus être au droit de la gare, il se situera près du square de la gare plus éloigné des habitations.

> Une étude est toujours en cours sur différents scénarii des sens de circulation des voitures dans le secteur.

Rue de Stalingrad : les conducteurs roulent vite ce qui est jugé très dangereux, est-ce possible de mettre en place des ralentisseurs ?

> Un radar pédagogique permettrait d'estimer la vitesse effective sur ce tronçon avec rappel au sol éventuel de la zone 30.

Place Plainchamp : constat de stationnements anarchiques de camions, véhicules qui rendent le carrefour très dangereux

> Les problématiques évoquées sont identifiées par la municipalité qui va étudier le sujet pour trouver des solutions.

> La police municipale effectuera des passages renforcés sur la zone.

Le banc devant l'enseigne Nicolas n'y est plus depuis les travaux de réfection de la chaussée, va-t-il être remis ?

> Ce banc a été retiré pour la mise en place de stationnement vélos.

Rue des Venêts : les réverbères sont trop puissants et allumés toute la nuit, est-ce possible d'en diminuer l'intensité ?

> Le sujet de l'intensité lumineuse et de l'éclairage public est un sujet ayant été abordé en conseil municipal, une réflexion globale sur la ville est en cours sur la diminution de l'intensité lumineuse.

CADRE DE VIE / DÉCHETS

Déclaration incivilités : comment déclarer une incivilité sur le site de la ville sans joindre une photo et/ou sans smartphone ?

> Sur le site de la ville, on peut déposer une incivilité. La photo est un item obligatoire afin de pouvoir identifier au mieux la problématique et caractériser l'infraction.

> Par ailleurs, il est toujours possible de téléphoner au 3992 pour remonter une problématique.

Place Plainchamp (côté PMU) : trottoirs sales avec présence de mégots. La ville pourrait-elle mettre des poubelles avec une plateforme permettant d'écraser son mégot ?

> La propreté des trottoirs est réalisée quotidiennement par les services de la ville. Un courrier va également être envoyé aux différents bars PMU du centre-ville pour les interpellier sur la gêne occasionnée sur l'espace public par leur clientèle.

> Par ailleurs, une action annuelle du World Cleanup day est réalisée en septembre, cette action a pour but de sensibiliser les habitants sur la nécessité de réduire ses déchets et de les jeter dans les poubelles. Une journée complète sur les différents quartiers de Nanterre permet ces actions coup de poing de ramassage des déchets par les habitants, bénévoles volontaires.

Rue Volant : le nettoyage haute pression de la rue dégrade les murs et soulève la poussière, un autre moyen n'existerait-il pas ?

> Les techniques de nettoyage sont différentes selon les secteurs, cependant les agents n'utilisent pas de nettoyeur haute pression mais une lance de nettoyage avec obligation d'orienter le jet vers le caniveau même si celui-ci est inexistant. Un rappel de vigilance sera fait aux agents pour

Dépôts sauvages : il y a nécessité d'informer les habitants de la présence d'une déchèterie dans la ville

> La déchèterie se trouve 59 avenue des Guillaeraies à Nanterre et est accessible gratuitement pour les Nanterriens après création d'un badge d'accès (Nanterre.fr > au quotidien > Vie pratique > Déchets /propreté > Déchets > la Déchèterie > Accès pour les particuliers) du lundi au samedi :

Du 01/11 au 31/03 : de 7h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Du 01/04 au 31/10 : de 7h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Dimanche : de 9h00 à 12h30

Jours fériés exceptés le 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

Présence de nombreux déchets dans les paniers Velib à Nanterre Ville, manque de poubelles...

> Une demande a été faite auprès des services pour constater et mettre en place plus de poubelles

Constat d'odeurs nauséabondes de remontées d'égouts dans le centre-ville et plus particulièrement angle Sadi Carnot / Gabriel Péri

> Investigations en cours pour déterminer d'où vient le problème travail en commun avec POLD (Etablissement public territorial Paris Ouest La Défense) dont c'est le périmètre d'interventions.

MOBILITÉS DOUCES

Pour un partage plus apaisé et sécurisé de l'espace public (piétons, deux roues) : les flux de vélos ne sont pas gérés, contre-sens dangereux, utilisation des trottoirs, les motos utilisent les stationnements vélos et inversement.

> L'extension du Plan vélo 2023 a été présenté en conseil municipal de novembre. Il est concentré sur la continuité des pistes (communales et départementales) déjà mises en place (fluidité, sécurité). Ce Plan vélo sera présenté en réunion publique.

Ce sujet de partage de l'espace public reste un fil rouge pour la commune, une communication à l'échelle de la ville va être faite pour que le partage de l'espace public se fasse au mieux avec explication des règles sur le partage des trottoirs.

Les commerces ayant recours à la livraison par scooters vont être sensibilisés de nouveau par courrier. Par ailleurs, la police nationale a été sensibilisée sur le sujet de la mauvaise utilisation des trottoirs. Le point est remonté régulièrement.

Les zones 30 rendent obligatoire la mise en circulation en double sens des vélos même si l'aménagement initial des villes n'a pas été pensé pour ce transport en plein essor. Aussi, même si la voie est en sens unique pour les voitures, les vélos peuvent l'emprunter en contre-sens. La voie étant peu large cela induit nécessairement une baisse de la vitesse pour se croiser.

Pistes cyclables : le centre est limité à 30km/h mais peu de signalétique, un rappel pédagogique dans le Nanterre Info serait utile

> Il est constaté depuis la mise en circulation Zone 30 qu'il y a moins d'accidents et une diminution notable de la vitesse.

La modification de la signalisation pour davantage de visibilité de ces zones est à l'étude.

Ce sujet fera l'objet d'une communication à l'échelle de la ville par le Nanterre Info afin de sensibiliser aux mieux les usagers.

Lorsque le Centre-ville est piétonnisé lors d'évènements, cela impacte les riverains qui n'ont plus accès à leur parking personnel ; il était proposé l'accès aux parking souterrains du Centre gratuitement, qu'en est-il depuis ?

> Une solution de stationnement, pour cette année, a été proposée aux riverains qui se sont manifestés.

ENVIRONNEMENT

Végétalisation : manque de végétaux rue Pascal (côté Université) et vers la place du Marché

> Environ 30 arbres vont être plantés rue Pascal, et une revégétalisation de la Place Castel Marly avec massif et plantation de 4 arbres est prévue au 1er trimestre 2023.

Taille des arbres : rue Raymond-Barbet les tilleuls et platanes sont taillés à la française, la taille est trop sévère. Il est demandé qu'ils soient taillés en voute pour permettre de l'ombrage et plus particulièrement dans le cimetière.

> La taille est une taille en rideau car les trottoirs sont étroits. Les arbres en ville sont soumis à de nombreuses contraintes (habitations, visibilité, présence câbles électriques et téléphoniques...).

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pourquoi les panneaux lumineux sont-ils toujours allumés dans les boutiques ? Des panneaux indiquant la qualité de l'air au sein de la ville serait utiles

> La loi Climat et Résilience permet de réglementer l'éclairage des vitrines (ressort de la communauté de communes). Les nouvelles demandes ont été faites mais cela ne peut être fait à court terme car elles doivent intégrer le prochain calendrier.

BAILLEURS

Rue Jean-Jaurès : les rez-de-chaussée du bailleur Haut-de-Seine Habitat sont non utilisés ce qui donne une mauvaise image au quartier qui manque de commerces de proximité, nombreux dépôts sauvages à l'angle Thomas-Lemaître

> Ces cellules commerciales ne relèvent pas de la compétence de la ville mais du bailleur. La ville promeut ces espaces mais cela est compliqué de trouver preneur. Toutefois une attention particulière sera apportée à ce secteur concernant les dépôts sauvages

Joliot-Curie : présence de voitures ventouses

> Une déambulation en présence des élus de quartiers et des habitants du secteur a été réalisée en septembre 2022 afin de relever les différentes problématiques techniques du secteur et transmettre les éléments aux acteurs du secteur. Un compte-rendu avec les retours des acteurs sera mis en ligne sur le site de la ville dès que possible.

TRANQUILLITÉ

La pacification du parc des Anciennes-Mairies est constatée, cependant les individus se retrouvent depuis sur le parvis de la cathédrale et dans le square de la gare.

> Les médiateurs de jour et de nuit sont mobilisés tous les jours pour des prises de contact. Le CCAS et la Croix-rouge travaillent avec les individus détectés afin de leur apporter de l'aide. Enfin, la police nationale a été alertée par la municipalité pour les problématiques de tapages et de consommation d'alcool sur la voie publique.




Conseil de quartier Centre

Ordre du jour :

- Campagne 2022 Budgets Participatifs
- Point avancement et d'information Parc des anciennes mairies
- Point d'information sur les chantiers du Centre
- Paroles aux habitants

9 novembre 2022

Campagne 2022 Budgets Participatifs

 Nous ne pouvons pas afficher l'image.

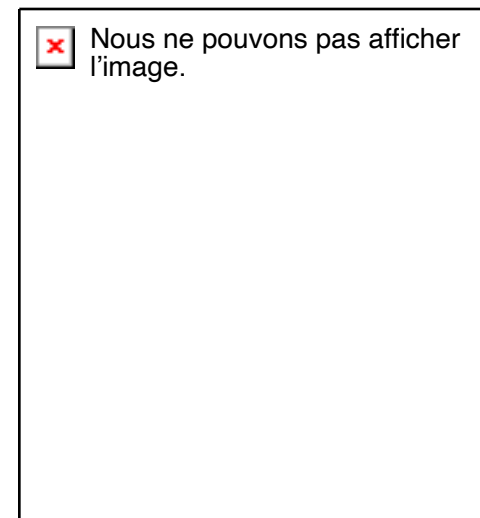
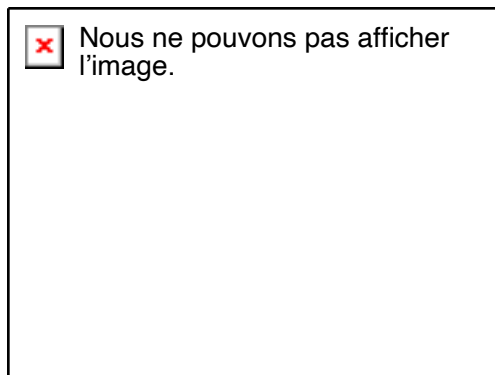
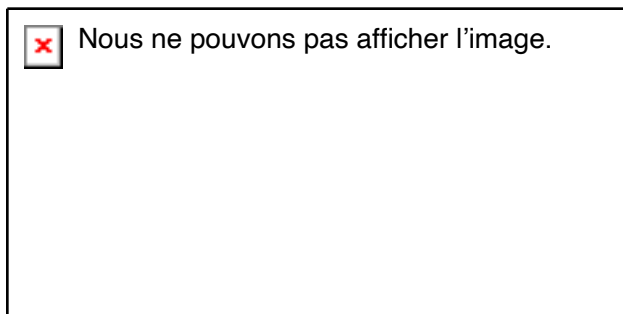


9 novembre 2022

Retour sur les Budgets Participatifs Saisons 2019 à 2022

Projets réalisés – Centre Ville

- ❖ Marché du centre : zéro plastique *Distributions de 2 000 sacs en toile aux couleurs de la ville lors des 3 marchés du Centre de la semaine !*
- ❖ Terrain de basket au Parc de la Boule
- ❖ Sécurité des citoyens sur la voie publique *Mobilier urbain rue H. Barbusse*
- ❖ Ralentisseurs Boulevard du Couchant - Gare RER Nanterre ville
- ❖ Carnaval de Nanterre




Projet en cours

- ❖ Biodiversité dans le quartier

Réalisation de plantations au niveau de la rue Pascal

Projets déposés - Budgets Participatifs Saison 4

 Nous ne pouvons pas afficher l'image.

92 projets déposés pour la saison 2022/2023 dont 37 “toute ville” et 7 projets pour le quartier Centre-Ville

Les 7 projets Centre-Ville déposés:

1. Table de ping-pong en béton
2. Ateliers de broderies d'art de couture
3. Plus de vert dans le centre-ville
4. Maison Mâtie quand le pain nous rassemble !
5. Espace de liberté et de rencontre pour chiens et nanterriens
6. Sensibilisation à la sophrologie
7. Piétonnisation du Centre-Ville


Finalisation de recevabilité
des projets en cours

Rappel Budget :

15 000€ maximum par projet quartier

50 000 € pour les projets “Toute Ville”

Déroulé - Budgets Participatifs Saison 4

 Nous ne pouvons pas afficher l'image.

Dépôt des projets en ligne :

- Du 01 mai au 30 juin 2022
- Accompagnement de porteurs de projets à l'Agora

Instructions de recevabilité des projets par les collectifs d'animation des CDQ :

- Du 01 au 30 septembre 2022

Instruction technique des projets par les Directions et accompagnement des porteurs de projet :

- Du 01 octobre au 6 janvier 2023

Information des collectifs de quartier sur les projets retenus et promotion des projets soumis au vote :

du 08 au 31 janvier 2023

Vote des projets: en ligne avec accompagnement Agora et mairies de quartier :

du 01 au 15 février 2023

Mars 2023 : vote du Budget primitif


Réalisation des projets dès Avril 2023

Parc des Anciennes Mairies

- Point d'avancement sur les études et les travaux de rénovation et d'extension
- Point d'information sur les suites données aux fouilles archéologiques

9 novembre 2022

- ✓ **Pacification du parc** avec la présence d'une équipe tranquillité/sécurité
 - Financement Ville (de juillet 2021 à octobre 2022) : 30 072 €
- ✓ **Animation du parc – Manège jeunes enfants**
 - 11 000 entrées de mai à début novembre

 Nous ne pouvons pas afficher l'image.

Rappel des grandes orientations issues de la concertation de 2019

Rénovation du parc :

- Favoriser la promenade pour l'éveil des sens
- Redonner une attractivité au bassin
- Aménager un espace de convivialité
- Circuler plus confortablement

Extension du parc :

- Concevoir un espace de jardinage de pleine terre > à l'arrière de la conque
- Créer un espace de jeux multigénérationnel dans un cadre verdoyant > en lieu et place du centre de santé actuel

Rénovation, extension du parc, les réalisations

Les travaux déjà mis en œuvre :

- ✓ **Plantation de 13 arbres**, d'arbustes et de vivaces
- ✓ **Création d'une allée et d'un escalier** longeant la pièce d'eau
- ✓ Création d'une **espace de convivialité** et d'un **espace fitness** aux abords de la maison des associations
- ✓ **Réfection du stabilisé** de certaines allées (près de l'aire de jeux et du côté de l'entrée rue Maurice Thorez)
- ✓ Ajout d'un spot d'éclairage sur l'aire de jeux des petits
- ✓ Installation d'un **espace de brumisation**



Rénovation, extension du parc



Les travaux prévus entre novembre 2022 et mars 2023

- ✓ L'installation d'une **table de ping pong** aux abords de l'aire de jeux
- ✓ Le déplacement et la **rénovation de la statue** « Couple de vendangeurs »
- ✓ La **plantation** d'un nouvel arbre et le remplacement du marronnier (suite à la tempête) face à l'aire de jeux
- ✓ La **végétalisation** d'une partie du mur de l'aire jeux
- ✓ L'installation d'une clôture entre la DTPP et le futur espace de jardinage

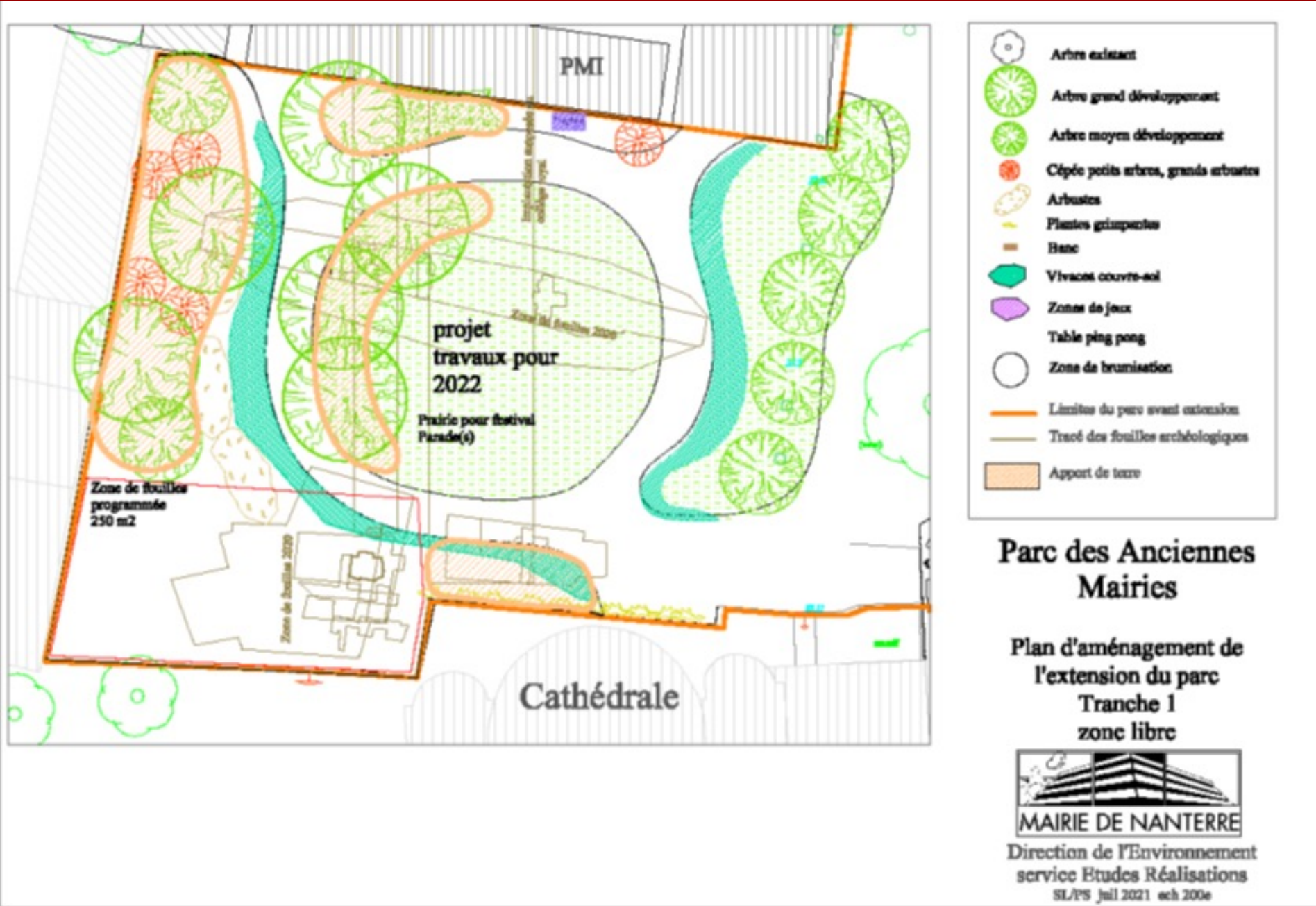
Rénovation, extension du parc, les fouilles archéologiques

- ✓ Le PAM étant inscrit dans le périmètre d'archéologie préventive du centre ancien, un **diagnostic archéologique** a été effectué sur 250 m² en janvier 2020. Cela a permis de mettre à jour **les fondations du collège royal** ainsi que d'autres bâtiments plus anciens.
- ✓ **La cave voûtée** a fait l'objet de numérisations avant son comblement.
- ✓ Sur demande de l'INRAP, la ville a validé une série de **fouilles programmées** pour investiguer plus en profondeur ainsi que d'autres zones proches : une 1^{ière} session s'est déroulée en juin 2022
- ✓ **Deux visites** du site ont été organisées par l'INRAP et la société d'histoire **en juin** (journées européennes de l'archéologie) **et septembre 2022** (Journées du patrimoine).
- ✓ Décision de la ville de ne pas combler **ces vestiges archéologiques** qui pourraient être équipés à terme d'une **structure de protection pour les rendre visibles au public de façon pérenne** (dossier en cours d'étude).

Rénovation, extension du parc, visuel du chantier de fouilles



Rénovation, extension du parc, la zone des fouilles archéologiques



Rénovation, extension du parc, la parcelle derrière la Conque

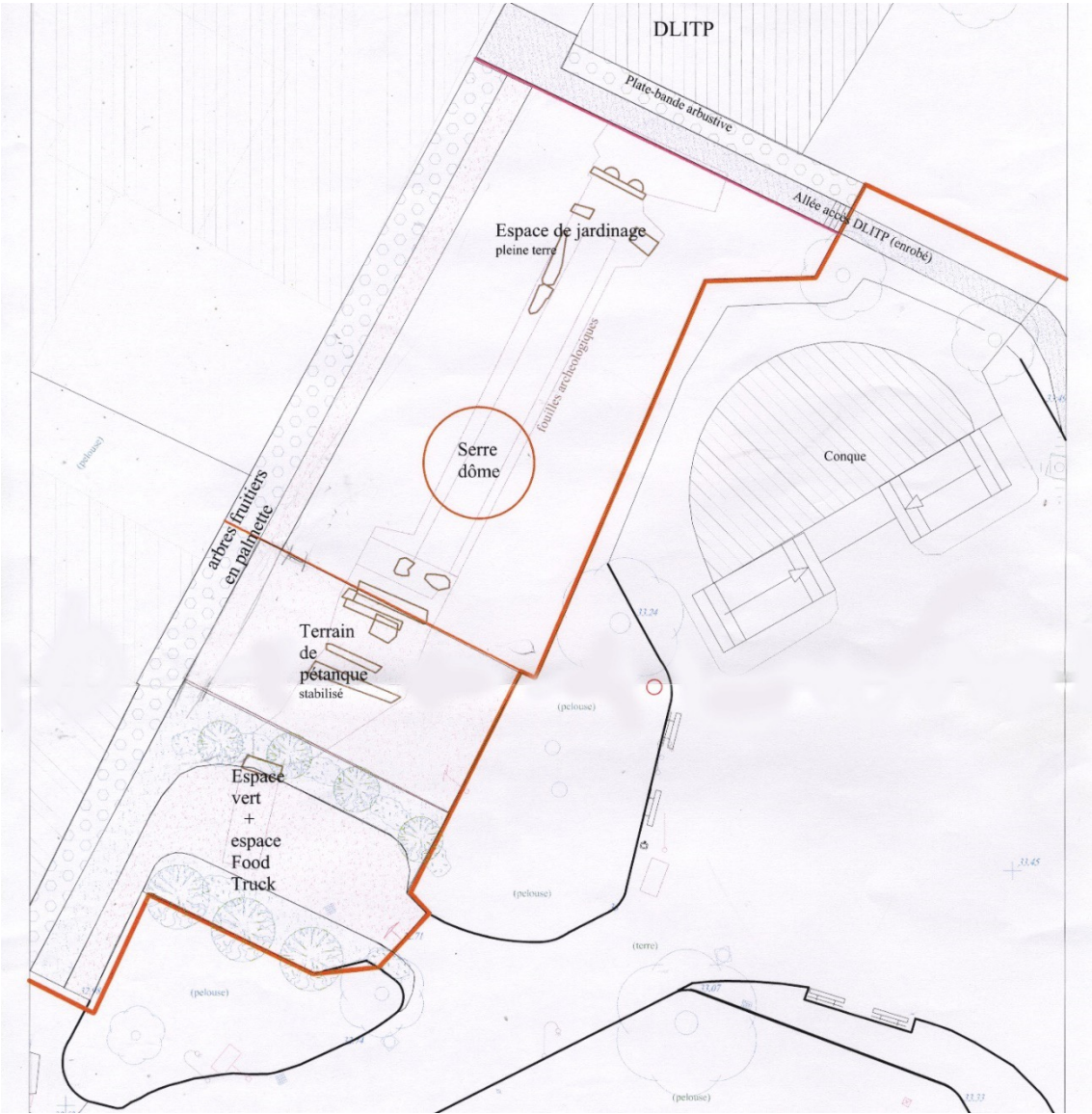
Une extension du parc de +/- 1000 m²

Les principes d'aménagement retenus :

- **Un espace de jardinage +/- 400 m²**
- **Un terrain de boules**
- **Un espace type « Food truck »** accessible pendant la belle saison (mai à septembre)
- **Des plantations** d'arbres d'ornement et fruitiers, d'arbustes, de vivaces à l'automne.

Planning de réalisation : courant 2023

Rénovation, extension du parc, la parcelle derrière la Conque



Rénovation, extension du parc, l'espace jardinage le projet à l'étude

✓ Rappel des éléments de concertation 2019

- Mettre en place un **espace de jardinage de pleine terre / une parcelle de jardinage collectif**
- Animer le jardin grâce des **actions pédagogiques et de sensibilisation** (ex : une grainothèque, une bourse aux plantes, ...).
- Installer **une mini serre** en souvenir de l'activité horticole sur le site et pour faciliter les cultures futures (semis, bouturage...).
- Mettre en place **un composteur** pour les déchets verts du jardin.

✓ **2019 et 2021** : étude d'un projet avec une association de Nanterre, abandon du projet par l'association en 2021

✓ **Mai 2022** : l'association C'est si bio est désignée lauréate de la **Bourse de la transition écologique**, avec son projet : « Soutenir la végétalisation des balcons, terrasses et espaces disponibles par des techniques éco-responsables »

✓ Ce projet pourrait être mis en place sur le site du parc des Anciennes Mairies avec une **pépinière urbaine** gérée par **C'est si bio**, qui produirait des **plants potagers et ornementaux** à moindre coût , avec des **ateliers**, en synergie avec le projet de la Bourse de la transition écologique

✓ **Octobre 2022 – Janvier 2023** : élaboration du cahier des charges du projet qui pourrait être développé sur la parcelle

✓ **Printemps 2023** : mise en place potentielle du projet porté par C'est si bio.



Rénovation, extension du parc, la parcelle limitrophe cathédrale

- ✓ **Le plan d'aménagement de cette zone** prendra en compte **les décisions prises sur le chantier de fouilles**
- ✓ **Les terres excavées** au cours de la prochaine fouille (juin 2023) **pourraient être utilisées** pour combler le dénivelé existant entre le parc et la parcelle.
- ✓ Compte tenu de **la réfection de la toiture de la cathédrale** prévue à partir de 2024, un échafaudage sera installé sur la parcelle à aménager.
- ✓ **Planning : 2024 / 2025**



Rénovation, extension du parc, la parcelle du centre de santé actuel

- ✓ **Le planning d'aménagement de cette zone** est directement lié à l'ouverture du nouveau Centre Municipal relocalisé rue Jean-Baptiste Lebon
- ✓ **Pour permettre l'extension et la végétalisation du parc**, la maison blanche, l'annexe et les préfabriqués ne seront pas maintenus.
- ✓ **La villa en briques rouges demeure** (vocation en cours d'étude).



Conseil de quartier Centre

Point d'information sur les chantiers du Centre

9 novembre 2022

Chantiers d'aménagement du Centre, les réalisations

Rue Pascal (en cours de finalisation)

Montant global : 2,5 M€ dont 1,8 M€ pris en charge par le Conseil Département 92

- ✓ **Réaménagement complet** de la rue avec élargissement de trottoir et mise en place d'une piste cyclable bi directionnelle .
- ✓ Travaux finalisés cet été, finitions en cours (plantations, panneaux de signalisation complémentaires ...)
- ✓ Mise en stationnement réglementé « Zone verte » depuis le 3 octobre 2022 rue Pascal le long de la voie de chemin de fer
- ✓ Mise en place de 2 radars pédagogiques mobiles

Place des Belles Femmes

Montant travaux : 155 000 €

- ✓ **Réfection de la structure de la chaussée** et mise en œuvre d'un pavage en résine collé.



Chantiers d'aménagement du Centre, en cours et/ou prêts à démarrer

Projet CFD Immobilier privé Angle Thorez / Stalingrad

- ❖ 32 logements dont 13 logements sociaux avec parking en sous-sol
- ❖ 2 commerces en rez-de-chaussée dont une librairie.
- ✓ Fin de chantier prévisionnelle : T1 2024



Nouveau Centre Municipal de Santé Juliette TENINE

Juliette Ténine est une militante communiste française, volontaire des Brigades internationales pendant la guerre d'Espagne et résistante des Francs-tireurs partisans . Chirurgien dentiste au centre municipal de santé de Nanterre Elle naît le 10 mai 1910 à Paris et décède à Nanterre, le 10 décembre 2003.

- ❖ Offre de soins (médecine générale, spécialités en secteur 1, radiologie, laboratoire d'analyses médicales, dentaire, PMI, espace santé jeunes ...)
- ✓ Préparation de chantier : Décembre 2022 (travaux préparatoires et base-vie)
- ✓ Début de chantier prévu : T1 2023
- ✓ Fin de chantier prévisionnelle : T2 2025



Chantiers d'aménagement du Centre, prêts à démarrer

Projet Pôle immobilier ICADE – 90/104 Barbusse

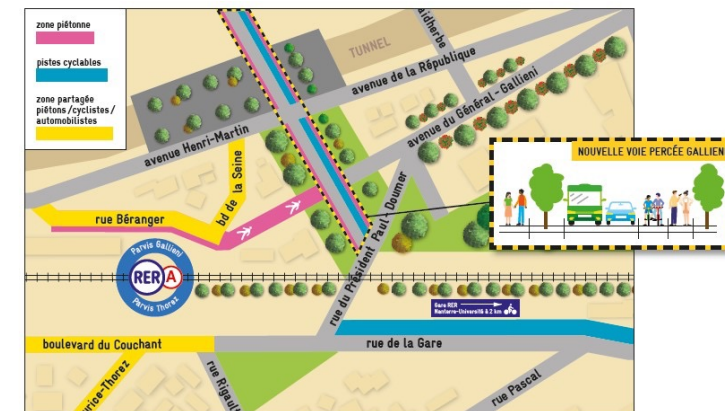
- ❖ Pôle immobilier intergénérationnel, une crèche privée, un pôle affaires et un local destinée à une activité de l'économie sociale et solidaire
- ✓ Démolition fin 2022 / début 2023 pour 9 à 10 mois, comprenant plan de retrait, préparation et installation de chantier
- ✓ Lancement travaux de construction : automne 2023 pour 24 mois
- ✓ Fin de chantier prévisionnelle : Début T4 2025



Percée Gallieni

Montant global (création Percée et débouché de la percée sur la RD86) : 3M€ HT

- ❖ Création d'une nouvelle voie / percée entre l'avenue Gallieni et la rue Paul Doumer et réaménagement des abords de la gare Nanterre Ville.
- ✓ Démarrage des travaux : souhait de la Ville début 2023 conditionné par l'acceptation du principal financeur (IDFM).
- ✓ Fin de chantier prévisionnelle : T3 2024



Evènement à venir – La Ferme Géante

Retour au format normal avec piétonisation du Centre-ville

De 10h à 19h

- Découverte des animaux
- Promenades à poney (samedi uniquement)
- Marché du terroir
- Ateliers et animations pour les enfants
- Spectacles





Conseil de quartier Centre

Paroles aux habitants

9 novembre 2022